

Ecole Suzanne et René Marsteau
COMPTE RENDU DU CONSEIL D'ECOLE
du 7 novembre 2022

Etaient présents : **M. Hu**, adjoint au maire de St Eanne ;
Mme Barrateau adjointe municipale chargée des affaires scolaires
Mme Pain conseillère municipale chargée des affaires scolaires
Mme Bordier Déléguée Départementale de l'Education Nationale ;
Mme Comte Déléguée Départementale de l'Education Nationale
Mmes Jean, Pouponnot et Semerdjian, représentantes des parents d'élèves ;
Mme Michaud, enseignante,
Mme Chiron Loubière, directrice.

Excusés : **M Murzeau**, Inspecteur de l'Education Nationale de la circonscription de Saint Maixent l'Ecole
M. Auzuret, maire de St Eanne ;
Mme Bertin Déléguée Départementale de l'Education Nationale
M Durand conseiller municipal

Début de la séance : 18 h 00

1) Présentation des nouveaux parents d'élèves :

Lors des élections du 8 octobre 2022 ont été élus pour représenter l'ensemble des parents d'élèves de l'école : Mmes Semerdjian, Pouponnot et Jean.

2) Effectifs rentrée 2022 :

Pour la classe de Mme Michaud :	1(1) TPS + 4 PS + 4 MS + 5 GS + 4 CP	soit 18 élèves
Pour la classe de Mme Chiron-Loubière :	4 CE1 + 6 CE2 + 2 CM1 + 6 CM2	soit 18 élèves
	TOTAL	=> 36 élèves

3) Bilan projet d'école 2020 2021 :

Les élèves de l'école ont travaillé sur le thème « Mon corps, mes émotions ».

Ils ont participé à des rencontres USEP et assisté à un spectacle JMF.

Les élèves de maternelles sont allés 3 fois à la médiathèque de Saint Maixent.

Les élèves de CE/CM ont visité l'abbaye de Trizay.

4) Projet d'école 2021 2022 :

Cette année, les élèves de maternelles vont travailler sur les 4 éléments (eau, terre, feu, air) à travers différents sous thèmes animaux, sciences... Tandis que les CE/CM eux travaillent sur les inventions à travers le temps en accentuant sur la technologie et les évolutions.

Les deux classes sont :

- affiliées à l'USEP. L'A.P.E finançant une des deux classes. Plusieurs opérations et rencontres sportives auront lieu dans l'année :
 - autour de mon école : réalisation d'un sentier pédestre
 - correspondance et échanges sportifs entre les classes de maternelle de Romans, Souvigné et Ste Eanne
 - journée orientation
 - journée laïcité 9 décembre
 - différents moments autour de Paris 2024 JO
- inscrites au JMF, financé par l'APE pour les spectacles et la mairie pour le bus.
 - 1^{er} décembre pour les CE/CM à Pamproux
 - 7 mars pour CP et maternelle à la Crèche

La classe de maternelle ira 3 fois au cours de l'année à la médiathèque de Saint Maixent.

La classe de CE/CM ira à la piscine de Saint Maixent, de janvier à avril. Merci à Mme Pouponnot, Mme Gaillard et Mme Drain qui ont passé l'habilitation pour pouvoir nous accompagner.

Dans le cadre du projet d'école sur le développement numérique en milieu rural, la classe de CE/CM continue de travailler au quotidien sur les ordinateurs. Cette année différents axes de travaux transdisciplinaires seront développés :

- la réalisation d'art visuel numérique avec l'utilisation de logiciel de création numérique avec réalisation d'affiches, de diaporamas, de cartes, de retouches photo...
- la réflexion sur le numérique dans notre quotidien, ses enjeux et ses risques :
 - le temps passé sur le numérique
 - le cyber harcèlement
- le développement de l'esprit critique face à une information. Ce thème sera abordé avec les conseillers pédagogiques informatiques de l'éducation nationale qui sont en train de réfléchir sur un support et qui sera testé en classe.
- La participation au projet IOTA pour les CM. Le but de ce projet c'est de permettre aux élèves de devenir des citoyens numériques en favorisant l'entraide entre les élèves, en travaillant par la coopération des compétences disciplinaires et numériques.

La classe de CE/CM sera également amenée à travailler sur des projets proposés par Mme Evrard Manon, maître stagiaire au sein de l'école.

5) **Programme pHARE :**

Le programme pHARE est un plan de prévention du harcèlement à destination des écoles et des collèges fondé autour de 8 piliers :

1. Mesurer le climat scolaire.
2. Prévenir les phénomènes de harcèlement.
3. Former une communauté protectrice de professionnels et de personnels pour les élèves.
4. Intervenir efficacement sur les situations de harcèlement.
5. Associer les parents et les partenaires et communiquer sur le programme.
6. Mobiliser les instances de démocratie scolaire (CVC, CVL) et le comité d'éducation à la santé, à la citoyenneté et à l'environnement.
7. Suivre l'impact de ces actions.
8. Mettre à disposition une plateforme dédiée aux ressources.

En pratique :

- Tous les établissements doivent se doter d'ambassadeurs "non au harcèlement"
- Dans tous les établissements, les comités d'éducation à la santé, la citoyenneté et l'environnement sont mobilisés sur la question de la prévention du harcèlement, afin de dresser un état des lieux propre à chacun et de déterminer un plan d'action
- Les écoles et établissements doivent constituer une équipe pluri-catégorielle, qui sera formée à la prise en charge spécifique du harcèlement, et des modules en ligne seront mis à disposition des élèves
- Les parents sont associés à cette démarche à travers des ateliers.

6) **Priorités nationales :**

Le ministère de l'Éducation Nationale souhaite que chaque école réfléchisse avec l'ensemble des partenaires sur :

« Notre école, faisons-la ensemble », une concertation doit faire émerger dans le cadre de concertations locales des initiatives nouvelles de nature à améliorer la réussite, le bien-être des élèves et à réduire les inégalités, tel est l'objectif de la démarche pour « faire notre école ensemble ».

7) **Sécurité**

Chaque année, l'équipe pédagogique entraîne les élèves à réagir face à des situations de danger dans le cadre du PPMS de l'école:

- 3 alertes au feu (1 par trimestre)
- 1 alerte confinement
- 2 alertes intrusions.

Pour chaque situation, une alerte différente et un plan de mise en sûreté a été élaboré par les pompiers et l'inspection académique. Ce document est présent dans le bureau de direction. Chaque exercice y est consigné et depuis cette année une application numérique permet de remonter directement à l'inspection ceci.

8) **Questions diverses :**

L'APE organise différentes actions pour rapporter de l'argent (vente chocolat, brioches, charcuterie...) et financer la fête de Noël (16 décembre), la fête de l'école (1^{er} juillet), la chasse aux œufs...

Si vous souhaitez leur donner un peu de temps vous serez bienvenus.

L'équipe enseignante remercie la mairie et son engagement auprès de l'école ainsi que l'A.P.E. qui finance un certain nombre d'activités.

Fin de séance 19h00